



Chers Confrères,

Avec le printemps ... le DPC est arrivé (Développement Professionnel Continu). Nous avons aujourd'hui le plaisir de vous informer que le projet de la SMB concernant l'appel d'offres OG-DPC est validé. Le **DPC indemnisé pour les**

Groupes Balint est une réalité !

*Rappel : **Le Groupe Balint a pour objectif, après l'exposition d'une situation clinique en rapport avec un problème relationnel avec un patient, une meilleure connaissance des attitudes et modalités d'intervention du médecin en situation relationnelle de soin.***

Déroulement :

Le DPC se rapprochera du fonctionnement habituel du groupe Balint. Ici, il comporte 4 réunions de groupe à raison d'une matinée de 3h30 toutes les 3 ou 4 semaines. En fin de programme vous évalueriez vous-même votre cheminement. Le groupe comportera 8 à 12 participants.

Nous vous proposons :

- **2 sessions de 4 séances : Paris après l'été les mercredis ou les jeudis (cf bulletin inscription)**
- **2 sessions de 4 séances seront proposées en province (l'une à Bordeaux l'autre à Chartres)**

Le nombre de forfaits disponibles dans le cadre de cette action OG-DPC 2011 ne permettra pas de satisfaire toutes les demandes.

Nous vous engageons donc à **vous inscrire rapidement pour participer à ce DPC ;**

Inscription des médecins : (contact : secrétariat SMB)

Les médecins s'inscrivent à titre individuel et s'engagent à participer aux 4 réunions spécifiques du DPC. Ils remplissent la lettre d'engagement OG-DPC et joignent, comme pour les formations OGC classiques, une feuille de soins barrée et un chèque de caution de 250 € (qui sera rendu en fin de parcours). Ces documents sont à remettre au secrétariat de la SMB

Les médecins seront rémunérés par l'OGC **en fin de parcours** à hauteur a priori de **690 €** (au total 7,5C/matinée) sous réserve d'avoir participé à **l'ensemble** de la démarche. **Attention**, une absence à une réunion ou le non retour des documents prévus au programme (feuilles d'émargement, feuilles d'évaluation de la satisfaction, feuilles «outils DPC») entraînera le non paiement par l'OGC.

Conditions d'inscription : (cette année seuls les **médecins généralistes** libéraux en activité et remplaçants -dont l'activité de médecine générale est prioritaire- sont concernés par ce projet):

Le groupe doit comporter:

- 8 à 12 médecins participants au DPC (indemnisés par l'OGC)
- 1 « animateur DPC », coordinateur du groupe lors des matinées DPC, rémunéré par la SMB en fin de parcours, **sous réserve** de la transmission de l'ensemble des documents nécessaires **dans les temps imposés :**
- 2 leaders les mêmes pendant les 4 séances, accrédités de la SMB rémunérés par celle-ci

En Conclusion :

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des documents par région

Les échanges se feront essentiellement par Internet, **en cas de changement d'adresse email merci de nous prévenir.**

La SMB s'est mobilisée depuis les séminaires OGC et maintenant dans le cadre du DPC. La reconnaissance du travail en groupe Balint pour le DPC démontre qu'il s'agit d'une méthode d'importance pour les médecins comme les autres méthodes (ex groupe de pairs). Nous comptons sur vous pour qu'elle s'étende et reste validante,

MOBILISONS NOUS !

Très fraternellement

Dr Jean Maclouf , Président

Dr Françoise Auger coordinatrice de l'atelier DPC au sein de la SMB
Pour toute info sur le DPC : 06 24 46 64 56 - auger.francoise@free.fr

Secrétariat : Société Médicale Balint (G.R.O.M .) Mme Aurélie Sensève 10 Route de Thionville – Zone des Varimonts 57140 WOIPPY Tel : 03 87 31 74 40